

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DAC 494 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marguerite Jeanne Carpentier 29 rue Descombes (17^e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marguerite Jeanne Carpentier 29 rue Descombes à Paris 17^e ;

Vu l'avis du Conseil du 17^e arrondissement en date du 22 février 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marguerite Jeanne Carpentier 29 rue Descombes à Paris 17^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Marguerite Jeanne Carpentier 1886-1965 Peintre et sculptrice Une des toutes premières femmes admises aux Beaux-Arts de Paris. Elle poursuivit dans cet immeuble de 1936 à 1965 une œuvre puissante et singulière. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 500 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, des exercices 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO